



Egalité professionnelle :

en retard, en retard, toujours en retard

A Ouest-France, l'égalité salariale n'est pas l'avenir de la femme

Lors de la dernière réunion de décembre consacrée à l'égalité professionnelle, la CGT est sortie révoltée de cette rencontre, insultante pour les femmes et leurs droits.

Pour la CGT, seul un budget à hauteur de 1% de la masse salariale, attribué chaque année, serait significatif d'un réel engagement de la direction pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes dans toutes les catégories socio-professionnels.

Non ! La direction vise uniquement la tranche d'âge entre 40 et 49 ans chez les cadres. Ces salariées obtiendraient 2% de hausse salariale étalée sur une durée de trois ans ! Alors que l'écart varie de 15% à 23% ! QUINZE années n'y suffiront pas pour rattraper le retard. Combien d'entre nous seront parties ? Et pour les autres ? Inadmissible.

Une politique à moindre coût, un focus non chiffré, autant sur le nombre de salariées touchées que sur la somme engagée ! Une décision unilatérale une fois de plus. Les partenaires sociaux sont consultés uniquement par obligation. Signer cet accord mesquin, c'est ne plus pouvoir évoquer tous les autres cas dans l'entreprise, qui perdurent depuis trop longtemps. Pas question pour la CGT de se laisser piéger.

Rappelons que pour les cadres, la transparence n'existe pas, c'est l'omerta des salaires, la seule catégorie socioprofessionnelle qui n'a pas de grille de référence chiffrée, par métier. Alors comment pourrions-nous vérifier ces rattrapages ?

Quand on constate encore à ce jour, qu'une femme est écartée au bénéfice d'un homme lors d'une embauche, comment signer un accord qui ne tient pas ses promesses ? Des mots rien que des mots.

A toutes les femmes exploitées : travaillons à hauteur de ce que nous sommes payées. 15% de moins, en moyenne, que les hommes. C'est presque l'équivalent de quatre jours de travail par semaine et pas cinq. Nous représentons 569 salariées, 43,7% de l'entreprise. Imaginez l'impact d'une journée non travaillée par semaine ! Organisons-nous. Sortons de l'ombre pour le respect de nos droits civiques : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits », dont le DROIT d'être rémunéré équitablement.

Les femmes majoritairement touchées par ce manque à gagner demandent seulement ce qui leur est dû.

Vos élu(e)s ouestmedias-com-CGT